

Éducation Musicale

Le cours d'éducation musicale au collège a plusieurs objectifs :

Acquérir des repères culturels permettant de situer une œuvre dans son contexte

Développer ses capacités d'écoute et d'expression

Développer son esprit critique, tout en respectant la sensibilité de chacun.

Pour cela, les activités sont organisées autour de deux champs de compétences :

La perception (écoute, construction de repères, échange et argumentation)

La production (réalisation de projets musicaux, création)